



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à la réduction du capital / réduction ou suppression des parts sociales

Date de publication: SHAB - 20.06.2019

Numéro de publication: SR05-0000001025

Canton: GE

Entité de publication:

Cofes SA, place de l'Université 6, 1205 Genève

Appel aux créanciers Société anonyme : réduction du capital-actions et du capital-participation et avis aux créanciers Cofes SA

3. Publication

Cofes SA

CHE-100.855.255

place de l'Université 6

1205 Genève

350'000.-- Nouvelle valeur nominale du capital en CHF :
105'000.--

Date de la décision: 14.06.2019

Délai : 2 mois

Fin du délai: 20.08.2019

Point de contact:

Cofes SA

place de l'Université 6

1205 Genève

Beschluss durch:

Assemblée générale

Remarques juridiques:

Les créanciers peuvent produire leurs créances et exiger d'être désintéressés ou garantis.

Réduction du capital-actions ou du capital-participation et appel aux créanciers selon art. 733 CO (société anonyme)

La réduction passe par la réduction de la valeur nominale des trois mille cinq cent (3'500) actions nominatives, liées selon les statuts, de cent francs (Fr. 100.--) à trente francs (Fr. 30.--) chacune, et le remboursement de deux cent quarante-cinq mille francs (Fr. 245'000.--) par un versement en espèce. Dorénavant, le capital-actions sera de cent cinq mille francs (Fr. 105'000.--), divisé en trois mille cinq cent (3'500) actions nominatives, liées selon les statuts, entièrement libérées de trente francs (Fr. 30.--) chacune. En vertu d'un rapport de révision spécial selon article 732 al. 2 CO, il est constaté que les créances dues par la société sont entièrement couvertes par le capital réduit.